



Thierry Repentin

Ancien Ministre  
Maire de Chambéry

Monsieur Philippe GAMEN  
Président de Grand Chambéry  
106 Allée des Blachères  
73000 CHAMBERY

Objet : Projet Centre Nord – Aménagement de l'Avenue de la Boisse

Chambéry, le **23 JAN. 2023**

Monsieur le Président,

Dans le cadre du projet d'aménagement des voiries du secteur Centre Nord de la Ville de Chambéry, une solution alternative a été étudiée concernant l'aménagement de l'avenue de la Boisse afin d'assurer une meilleure desserte en transport en commun des nouveaux quartiers (Vetrotex et Grand Verger).

Cette solution alternative a été comparée par vos services à la solution initiale, notamment en ce qui concerne la desserte en transport en commun. Les résultats de ce comparatif, quelque peu surprenants du point de vue de la Ville de Chambéry, prédisent une forte dégradation du service par rapport à la solution initiale.

Une réunion technique s'est tenue le 30 juin 2022 pour une analyse conjointe « Ville/Grand Chambéry » des conséquences de la solution alternative principalement sur le service de transport en commun. Une nouvelle analyse ainsi qu'une nouvelle rencontre « Ville / Grand Chambéry » devait être organisée avant le comité de pilotage du 27 octobre dernier.

Un courrier en date du 17 octobre 2022, nous informait des conséquences sur le service de transport en commun de la solution alternative, sans échange préalable avec nos services malgré ma demande par courrier du 10 août 2022, ce que je regrette.

Le Comité de pilotage du 27 octobre 2022, dont vous trouverez ci-joint le compte-rendu, fut donc essentiellement technique.

Une seconde analyse conjointe à la Ville et à Grand Chambéry fut alors organisée le 17 novembre pour partager et comprendre les nouvelles données fournies dans le courrier du 17 octobre.

Je vous confirme que le choix de la Ville de Chambéry se porte sur la solution variante qui répond le mieux aux enjeux urbains. Ce scénario permet une desserte plus fine de ce quartier en devenir, accueillant un éco-quartier, la ZAC « Grand Verger » à dominante tertiaire et faisant partie du périmètre ORT du projet Cœur de Ville.

Nous sommes convaincus que le service public de transport en commun doit avoir un rôle essentiel dans la construction de la ville de demain.

**ville de Chambéry**

Hôtel de ville · BP 11105 · 73011 Chambéry cedex · Téléphone (+33) 04 79 60 20 60 · t.repentin@mairie-chambery.fr

Le service de transport public pourrait opportunément être complété par une ligne directe expresse Technolac / Gare Cassine sur la VRU, répondant aux besoins de transport renforcés de Savoie Technolac et de son extension. J'ajoute que la solution variante permet aussi d'épargner dans leur plus grande partie les alignements de platanes de l'avenue de la Boisse, ce qui paraît très souhaitable dans le contexte actuel de crise climatique et environnementale.

Je forme le vœu que ces éléments permettent le rapprochement des positions de la Ville et de Grand Chambéry. Je vous propose la tenue d'une réunion du Comité de pilotage d'ici fin février, en assurant la participation du Conseil Départemental.

L'objectif est d'arrêter une solution définitive pour l'aménagement de l'avenue de la Boisse, en accord avec le Département de la Savoie partenaire financier indispensable au projet.

En tout état de cause, si le projet de base de l'aménagement de l'avenue de la Boisse devait être retenu, la Ville de Chambéry ne sera pas en mesure d'en assurer la maîtrise d'ouvrage.

Je reste à votre disposition pour tout échange d'ici au prochain Comité de pilotage et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.



Thierry REPENTIN